



DEVENEZ MÉCÈNE D'UN MONUMENT TÉMOIN
DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PALAIS
DU
T LAU
REIMS



© David Bordes / CMN



ancien palais de l'archevêque de Reims, le palais du Tau a été le théâtre de l'histoire de France. C'est en effet ici qu'ont séjourné la plupart des rois pour se préparer à la cérémonie de leur sacre. Nommé en référence au plan en forme de « T » qu'il avait à l'époque médiévale, le palais du Tau a été agrandi et magnifié au fil des siècles pour être à la mesure de son rôle et du prestige des hôtes qu'il accueillait. Passant d'un style gothique flamboyant à un classicisme des plus purs, il fut partiellement détruit au début de la Première guerre mondiale et encore une fois restauré.

En 1972, l'État l'a confié au Centre des monuments nationaux en vue de son ouverture au public. Des travaux d'entretien et de rénovation y sont en permanence menés – les aménagements permettant l'accessibilité à tous les types de handicaps lui ont valu de remporter, en 2011, les Trophées de l'accessibilité.

Des travaux d'ampleur se révèlent aujourd'hui indispensables. Ils sont d'un enjeu stratégique pour mieux mettre en valeur les collections du palais, en particulier celles qui se rapportent au sacre des rois.

Chaque année, le Centre des monuments nationaux engage près de 50 millions d'euros pour aménager, conserver, entretenir la centaine de monuments emblématiques dont l'État français lui a confié la charge. Mais cette enveloppe ne suffit pas pour entreprendre tous les travaux qui s'imposent sur l'ensemble du territoire, notamment au palais du Tau.

Participez avec nous à la préservation du patrimoine de la France.

Philippe BÉLAVAL

Président du Centre des monuments nationaux



© David Bordes / CMN

LE PALAIS DU TAU EN DATES

496

Baptême de Clovis, roi des Francs, par l'évêque de Reims, à l'emplacement de l'actuelle cathédrale, jouxtant le palais épiscopal.

816

Louis le Pieux est le premier roi sacré à Reims. De 1027 jusqu'à la Révolution, la plupart des sacres s'y dérouleront. Le roi est accueilli la veille au palais du Tau. Après la cérémonie, un banquet est donné dans la salle du festin où il reçoit les douze pairs de France. Charles VII sera sacré en 1429 en présence de Jeanne d'Arc.

1793

À la Révolution, un tribunal civil, la bourse de commerce, puis la gendarmerie sont installés dans le palais. La chapelle est transformée en prison. En 1823, il devient une propriété nationale.

1825

Sept ans après le rétablissement du siège archiépiscopal, Charles X restaure la tradition : il sera le dernier roi de France sacré à Reims.

1907

Le palais du Tau est classé au titre des Monuments historiques.

1914

Il est bombardé et fortement endommagé, ainsi que la cathédrale. L'émoi populaire est immense. A la fin de la guerre, l'architecte en chef des Monuments historiques obtient de se consacrer entièrement à la restauration de la cathédrale et du palais du Tau.

1974

Le palais du Tau est ouvert au public.



© David Bordes / CMN



© David Bordes / CMN



© David Bordes / CMN

Gargouille crachant du plomb fondu, témoignage de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Reims, le 19 septembre 1914.

PARTICIPEZ À LA VALORISATION D'UN HAUT LIEU DE L'HISTOIRE DE FRANCE

LE PALAIS DU TAU EST AUJOURD'HUI LE THÉÂTRE D'UN VASTE CHANTIER DE RESTAURATION DESTINÉ À METTRE EN VALEUR LES TRÉSORS QU'IL RECÈLE. SIX PROJETS ATTENDENT VOTRE CONTRIBUTION ET VOUS DONNENT L'OPPORTUNITÉ DE DEVENIR UN ACTEUR DE LA CULTURE EN FRANCE.

1



Ci-dessus, la salle du Goliath. Ci-contre, les ateliers pédagogiques appelés à se multiplier.

2



© DR

1- Garantir la conservation préventive des œuvres

L'extension du chauffage aux salles d'exposition du premier étage est indispensable, la fragilité des objets exposés, notamment les textiles, exigeant une régulation de la température et de l'hygrométrie. Elle permettra également l'utilisation domaniale de la salle du festin en hiver. Outre l'installation de la source de production d'air chaud, les canalisations et les appareils implantés dans chaque salle participent du projet. Budget prévisionnel : 1,3 million €.

2- Le renforcement des planchers

L'urgence est à la confortation des planchers, notamment à l'étage de l'aile Robert de Cotte, afin d'augmenter leur capacité de portance. Le chantier prévoit l'ouverture de nouvelles salles pédagogiques au deuxième étage et de nouvelles réserves au troisième étage. Budget prévisionnel : 500 000 €.

3- Le chantier des façades

Sous réserve de financements extérieurs, une restauration importante permettrait de mettre en valeur l'ensemble du bâtiment et d'en garantir une meilleure étanchéité. Des travaux seront également entrepris pour la rénovation des me-

© David Bordes / CMN



3

nuiseries, des vitraux de la chapelle basse, et pour le remplacement des tentures des murs, datant pour certaines des années 1970. Budget prévisionnel : 2,88 millions €.

4- La restauration des œuvres

Des œuvres textiles majeures constituant les collections ont souffert du passage du temps. Parmi elles, trente-six tapisseries de grande taille, des vêtements sacerdotaux datant de l'Ancien Régime et des pièces liées au sacre de Charles X (manteau du sacre, chapes, aube...). Plusieurs tableaux sont également en attente de restauration. Budget prévisionnel : 3,5 millions €.

5- Aménagements intérieurs et création d'une nouvelle scénographie

Un nouveau parcours de visite, plus clair et accessible à tous, sera déployé en mettant en avant deux thématiques, d'une part l'histoire croisée de la cathédrale et du palais, d'autre part la cérémonie du sacre, fondement religieux de la monarchie française. La nouvelle scénographie permettra une mise en valeur des collections grâce à une chronologie et une contextualisation réaffirmées, et avec le remplacement des vitrines et des étagères et un nouvel éclairage. Budget prévisionnel : 3,2 millions €.

6- La mise en place de dispositifs de médiation

Ce projet stratégique permettra d'offrir une meilleure expérience de visite à tous les publics. Des outils de médiation trilingues seront disposés tout au long du parcours, notamment des tables multimédias offrant des clés de lecture des œuvres exposées. Des dispositifs immersifs permettront « d'assister » à la cérémonie du sacre ou de « participer » au festin couronnant le sacre. L'audio-guide sera repris et complété. Budget prévisionnel : 500 000 €.

© Pascal Lemaître / CMN



La tenture du couronnement de Clovis (ci-contre). Ci-dessous, la réplique de la couronne du sacre de Louis XV.

© Pascal Lemaître / CMN



4

© Pascal Lemaître / CMN



Une pièce d'exception : le manteau du sacre de Charles X.

5

© Pascal Lemaître / CMN



Détail du reliquaire du Talisman de Charlemagne.

DEVENEZ MÉCÈNE DU PALAIS DU TAU

Le Centre des monuments nationaux vous offre l'opportunité de bénéficier de la renommée mondiale d'un lieu majeur de l'histoire de France. En participant à la restauration du palais du Tau, vous jouez un rôle déterminant dans la préservation et la transmission du patrimoine national : vous devenez acteur de la culture française. Vos valeurs, celles de votre entreprise, s'expriment à travers le mécénat. Vos collaborateurs seront fédérés autour d'un projet d'envergure qui s'adresse à l'ensemble de la société.

Associez-vous à une œuvre majeure
Votre nom, celui de votre entreprise ou de votre fondation sera associé à l'ensemble de la communication autour du projet que vous soutenez : communiqués de presse dédiés, citation sur les panneaux et bâches de chantier, remerciements sur les réseaux sociaux et les sites internet du Centre des monuments nationaux et du palais du Tau. Vous serez également mentionné sur le carton d'invitation et invité à prendre la parole lors de la cérémonie d'inauguration. Si vous le souhaitez, votre nom, celui de votre entreprise ou de votre fondation sera gravé sur la plaque commémorative de nos mécènes.

Disposez d'un lieu magique pour vos événements privés

Les mécènes du Centre des monuments nationaux bénéficient d'un accueil privilégié dans les monuments qu'ils soutiennent. En retour de leur engagement, différentes possibilités d'ouverture du lieu seront discutées de manière individuelle, afin de mieux les personnaliser. Dans la palette de nos propositions :

- Des visites privées accompagnées par des guides conférenciers.
- Des visites de chantier avec des responsables des travaux.
- Des réceptions privées dans les espaces qu'offre le palais du Tau.
- Des entrées gratuites pour les monuments gérés par le Centre des monuments nationaux.

Des réductions d'impôt, en France et à l'étranger

Les donateurs bénéficient des dispositions fiscales en vigueur dans leur pays d'origine (France, Union Européenne et Etats-Unis).

- Pour les donateurs français : une réduction d'impôt de 66% du montant total du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

- Pour les entreprises : une déduction de 60% du don, dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires. La réduction d'impôt sur le montant excédant ce plafond peut être reportée sur les cinq années suivant celle du don, dans la limite de 25% du montant du don.
- Pour les donateurs de l'Union européenne : des réductions d'impôt éligibles dans leur pays grâce au système Transnational Giving Europe auquel adhère le Centre des monuments nationaux.
- Pour les donateurs américains : des réductions d'impôt éligibles dans leur État de résidence grâce à l'accord du Centre des monuments nationaux avec la Fondation de France et French Heritage Society.



© DR



© David Bordes/CMN



© DR

90 000
visiteurs,
français et étrangers, se rendent
chaque année
au palais du Tau.



© DR



© Jean-Baptiste Delerue

Un écrin royal pour accueillir vos événements professionnels et privés.

LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



© David Bordes / CMN

- Depuis 1914, le Centre des monuments nationaux est délégué par l'État pour entretenir, restaurer, mettre en valeur et animer des trésors de l'héritage culturel français.
- Il gère plus de 100 lieux patrimoniaux à travers toute la France - monuments, châteaux, abbayes, sites archéologiques, jardins remarquables...
- Premier opérateur culturel et touristique de France, il accueille chaque année plus de 10 millions de visiteurs.
- Il met en valeur le patrimoine auprès de millions d'autres à travers les livres publiés par les Éditions du Patrimoine.

CONTACT

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
Hôtel de Sully
62 rue Saint-Antoine
75004 Paris

Mission Mécénat & Partenariats

mecenat@monuments-nationaux.fr
01 44 60 20 00
www.monuments-nationaux.fr

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Photo de couverture :
Portrait de Louis XVI, huile
de Duplessis (1778). Détail
du manteau du sacre.

© Philippe Berthé/CMN